

Idées nouvelles sur le travail atypique

Marie-Claude Bourdon

Les travailleurs indépendants sont loin de former une catégorie homogène. Ils se distinguent notamment par leurs types de clientèle, par la taille de leurs revenus, ainsi que par leur degré de précarité et d'autonomie. Voilà l'une des grandes conclusions de la thèse de doctorat complétée à l'UQAM par Martine D'Amours et intitulée *Le travail indépendant : une hétérogénéité construite socialement*. Ce travail, dirigé par le professeur Benoît Lévesque, sociologue, et codirigé par Frédéric Lesemann, de l'INRS Urbanisation, Culture et Société, vient tout juste de se voir attribuer le prix de la meilleure thèse de doctorat inscrite au répertoire électronique de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC). Ce prix s'accompagne d'une récompense de 10 000 \$.

«L'IRÉC, qui a pour mission de diffuser les travaux de recherche menés dans le domaine économique a une vision large de l'économie, dit la sociologue Martine D'Amours. On ne craint pas d'y encourager des études qui jettent un nouvel éclairage sur le fonctionnement de la société et qui

rompent avec le discours unique sur l'économie.»

Selon la professeure, qui enseigne aujourd'hui à l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia, le travail indépendant mérite d'être étudié non seulement à cause de l'importance prise par ce phénomène au cours des dernières décennies, mais également parce que sa logique déteint de plus en plus sur l'ensemble du monde du travail.

«Aujourd'hui, on a tendance à considérer l'employé salarié comme un professionnel autonome, explique Martine D'Amours. Au lieu de contrôler son travail tâche par tâche, comme le voulait le taylorisme, on lui laisse beaucoup plus de latitude et on l'évalue sur la base de ses résultats. On remarque d'ailleurs de plus grands écarts de salaire entre les employés. Chacun a tendance à être payé selon sa valeur marchande. L'éclatement de l'espace et du temps de travail, avec les horaires atypiques et le télé-travail, contribue aussi à rapprocher les conditions de l'employé de celles du travailleur indépendant.»

Si la thèse de Martine d'Amours

porte sur l'ensemble des catégories de travailleurs indépendants, elle analyse en profondeur le cas des journalistes pigistes, un milieu qu'elle a bien connu, étant elle-même une ex-journaliste. «On a toujours tendance à penser que le travail indépendant est régulé par la loi de l'offre et de la demande, dit-elle, mais une analyse plus fine révèle la présence de structures organisationnelles informelles. Dans le cas du journalisme, par exemple, on voit que ces structures, déterminantes des conditions de travail, sont basées sur le lien de confiance entre le rédacteur en chef et le journaliste, ainsi que sur la réputation de ce dernier.»

En plus du premier prix de l'IRÉC, deux mentions d'honneur assorties d'un montant de 3000 \$ ont été attribuées à Martin Petitclerc pour *Une forme d'entraide populaire : histoire des sociétés québécoises de secours mutuels au XIX^e siècle* et à Danièle Bordeleau pour *Gouvernance et construction territoriale. Le cas du Faubourg des Récollets de Montréal : du carrefour des arts et technologies à la Cité du multimédia*, deux thèses également déposées à l'UQAM ●